


Peer Support
PAT - PEER AND TEAM SUPPORT



Co-funded by
the European Union

— Intro

Le soutien par les pairs dans le domaine de la santé mentale

Le soutien par les pairs est une pratique innovante déployée dans le monde entier.

Le soutien par les pairs est un soutien mutuel entre personnes ayant vécu des expériences similaires, notamment en matière de santé mentale ou de toxicomanie. Il repose sur le partage des expériences et des connaissances acquises au fil du temps afin de favoriser le rétablissement et l'autonomisation.



L'OMS reconnaît les soins par les pairs comme une approche complémentaire aux soins de santé traditionnels, qui peut améliorer la qualité de vie et le parcours de rétablissement.

Le projet ERASMUS Tuto3, axé sur le PAT (Peer and Team Support) dans le domaine de la santé mentale, représente une approche pionnière dans l'amélioration des systèmes de soutien à la santé mentale.

Cette initiative est porteuse d'espoir et d'innovation dans le domaine du bien-être mental. Elle vise à tirer parti du pouvoir de la communauté, de l'empathie et des expériences partagées pour favoriser un environnement plus favorable aux personnes confrontées à des problèmes de santé mentale. En mettant l'accent sur le soutien des pairs et de l'équipe, le projet Tuto3 reconnaît l'impact profond que la connexion et la compréhension peuvent avoir sur le parcours de santé mentale d'un individu.



The TUTO3 PROJECT

Le PROJET TUTO3 est une initiative qui aborde les aspects émotionnels et cliniques de la santé mentale. La nature innovante du projet Tuto3 réside dans sa compréhension du fait que le rétablissement et le soutien en matière de santé mentale sont multidimensionnels et propres à chacun. Le projet promeut des soins de santé mentale plus inclusifs, plus efficaces, en créant des environnements où les personnes se sentent reconnues, entendues et soutenues à la fois par leurs pairs et par les professionnels. Au fil de sa construction, le projet Tuto3 a permis de valoriser que le soutien par les pairs tend à remodeler la façon dont la société aborde la santé mentale, en la rendant plus accessible, plus empathique et plus adaptée aux besoins de ceux qu'elle cherche à aider.

Le soutien par les pairs, pierre angulaire du projet Tuto3, repose sur le principe selon

lequel les personnes qui ont surmonté leurs propres problèmes de santé mentale peuvent offrir une vision unique, une empathie et des conseils particulièrement avisés à d'autres personnes confrontées à des difficultés similaires. Cette approche contribue non seulement à déstigmatiser les problèmes de santé mentale, mais aussi à redonner le pouvoir aux individus en validant leurs expériences et en favorisant un sentiment d'appartenance à une communauté. De même, la pair-aidance déployée au sein d'une équipe amplifie cet effet en créant des réseaux de soutien structurés, combinant les conseils d'un professionnel avec le caractère relationnel et immédiat du soutien par les pairs. Cette double approche garantit un système de soutien complet qui aborde à la fois les aspects émotionnels et cliniques de la santé mentale.

— MODALITÉS

Les pairs-aidants apportent un soutien et un accompagnement à leurs pairs, en tant que personnes qui vivent des situations similaires. Ils trouvent leur pertinence dans de nombreux domaines où les événements de la vie ont pu laisser des traces, parfois indélébiles, des périodes dont il est difficile de se remettre. Ils partagent les connaissances, les stratégies et les outils qu'ils ont développés au cours de leur propre parcours de rétablissement.

Ils incarnent l'espoir, la certitude qu'il est possible d'aller mieux, de reprendre sa vie en main. Se rétablir, c'est se réapproprier ce qui nous appartient déjà, notre propre vie. Le programme vise à faciliter le déploiement des pairs-aidants en santé mentale en renforçant le degré d'expertise des différents acteurs: les pairs-aidants, mais aussi les institutions, les équipes de soins, et les associations de pairs aidants en Europe et ailleurs.





— Soutien et durée du projet

Le projet PAT était un projet Erasmus+ AC220 cofinancé par l'Union Européenne. Il s'est étendu sur 36 mois et a pris fin en janvier 2025.

Partenariat



Le projet était soutenu par des organisations de 7 pays différents, des associations de pairs aidants et des universités, sous la coordination du Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique Saint-Martin.

Ces organisations contribuaient à la production de connaissances et d'outils innovants et les validaient sur la base de l'expérience des pairs aidants.

Centre Neuro Psychiatrique St-Martin, Namur



Établissement Public de Santé Mentale Lille-Métropole / Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale



Universitatea Aurel Vlaicu Din Arad



Peer and Team Support, ASBL, Namur



Partenariat



Haute Ecole de la Province de Namur



Espairs Pair Aidance Santé Mentale Rhône ,
Lyon



Grupo de Investigación en Salud Mental en
Primera Persona, Barcelona



Centre intégré universitaire de santé et de
services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal



Inland Norway University of Applied Sciences



Universität ULM





Encourager l'innovation et l'échange de pratiques sur ces thèmes.

Renforcer l'emploi des travailleurs-pairs en consolidant leur profil professionnel et l'adéquation de leur formation à leurs besoins sur le terrain.

Mieux préparer les équipes professionnelles à accueillir et intégrer les pairs aidants dans leurs pratiques : Accompagner l'équipe tout au long du processus d'intégration.



Intégrer le soutien par les pairs de manière plus structurelle dans le parcours de soins.

— OBJECTIFS DU PROJET

LES RÉSULTATS DU PROJET

Augmenter le niveau d'expertise des différents partenaires, des professionnels de la santé mentale et des autres parties prenantes concernant la valeur ajoutée du soutien par les pairs dans le parcours de rétablissement.

Proposer de développer les compétences professionnelles des travailleurs-pairs.

Favoriser la création d'outils disponibles au niveau européen pour tous les acteurs de la santé mentale.

Favoriser l'intégration des pairs aidants en soutenant la création d'emplois de qualité.



Créer et consolider un réseau européen d'organisations variées et complémentaires autour de résultats innovants en matière de santé mentale et se rapprocher des leaders mondiaux (Canada) en matière de rétablissement et de formation des travailleurs-pairs.

Participer à la déstigmatisation du secteur de la santé mentale en général et des usagers en particulier en créant des liens entre les structures de soin, le secteur de la formation pour adulte, et les associations d'usagers de la santé mentale.



TUTO3 PAT

RESULTS

RÉSULTAT NUMÉRO 1
Un référentiel de compétences pour les pairs aidants en santé mentale.

RÉSULTAT NUMÉRO 2
Un référencement des différentes modalités de formation pour les pairs aidant.

RÉSULTAT NUMÉRO 3
Inclure les pairs aidants dans les équipes : contenus de formation pour les professionnels de la santé mentale.

RÉSULTAT NUMÉRO 4
Un cadre méthodologique pour soutenir l'intégration des pairs aidants dans les équipes de soins en santé mentale.

RÉSULTAT NUMÉRO 5
Le développement d'un MOOC (Massive Open Online Course).



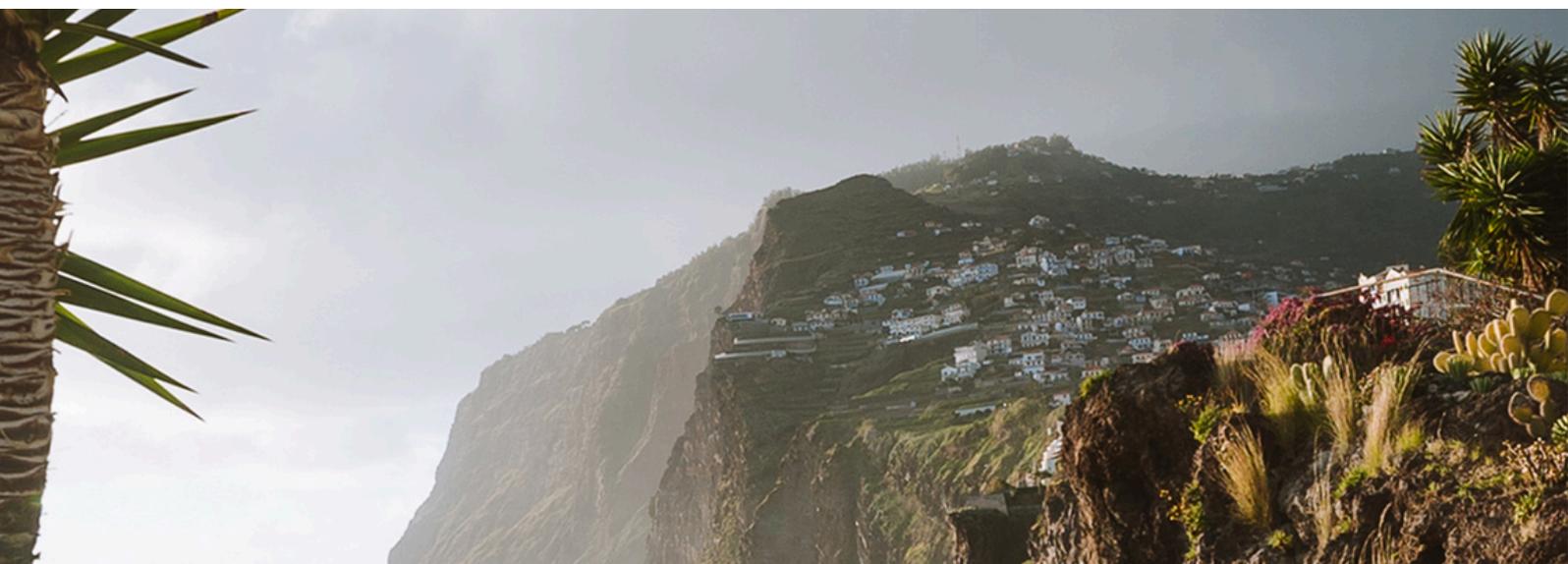
Ce projet a été cofinancé avec le soutien de la Commission européenne - Programme Erasmus+ (CE). Cette publication reflète uniquement les opinions de l'auteur. Par conséquent, la CE ne peut être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans cette publication.

LES RÉSULTATS DU PROJET

Le développement d'un référentiel de compétences pour les pairs-aidants est une étape cruciale dans la reconnaissance et la promotion de leur place et de leur rôle au sein des services de soins en santé mentale. Ce cadre doit identifier les compétences, les connaissances et les attitudes fondamentales requises pour soutenir efficacement les personnes en quête de bien-être mental. Il s'agit notamment de la capacité à établir la confiance, de la juste reconnaissance des expériences d'autrui, d'un apprentissage des limites professionnelles, et d'une réflexion individuelle sur la question de l'éthique professionnelle.

Parallèlement, la création d'un référentiel de compétences commun aux pair-aidants garantira la qualité et la cohérence de leur formation. Ce référentiel pourrait détailler les modules de formation essentiels, tels que les techniques d'écoute active, la gestion de crise, la confidentialité et la navigation dans le système de soins de santé mentale. Le matériel de formation connexe doit être conçu de manière à être accessible et interactif, en utilisant divers formats tels que des vidéos, des études de cas et des simulations pour faciliter l'apprentissage.

Pour soutenir l'intégration des pairs aidants dans les équipes de santé mentale, un cadre méthodologique doit être mis en place. Ce cadre devrait inclure des guidances pour la supervision, le soutien continu et l'évaluation des contributions des pairs aidants, tout en reconnaissant la valeur unique de leur expérience vécue. Enfin, le développement d'un MOOC (Massive Open Online Course) spécifiquement dédié à la formation des pairs aidants et des professionnels de la santé mentale pourrait grandement contribuer à la diffusion des bonnes pratiques et à la sensibilisation à l'importance du soutien par les pairs. Ce MOOC pourrait servir de ressource accessible à tous, favorisant ainsi une meilleure compréhension et intégration des pairs aidants dans les services de santé mentale au niveau mondial.





RÉSULTAT NUMÉRO 1

Travailleur pair : référentiel de compétences, construction d'une posture professionnelle

Compétences

L'initiative menée par l'Inland Norway University of Applied Sciences pour développer un référentiel de compétences pour les travailleurs-pairs dans le domaine de la santé mentale n'est pas seulement remarquable, elle est également essentielle dans le paysage actuel de la santé mentale. Les pairs-aidants, grâce à leur savoir expérientiel unique, offrent des perspectives et un soutien uniques, qui peuvent améliorer de manière significative les services de soins en santé mentale. Cependant, la nature informelle de leur expertise conduit souvent à une reconnaissance insuffisante de leurs compétences professionnelles. Faire reconnaître un référentiel de compétences au niveau international permettra de poser les bases d'une reconnaissance européenne et d'une amélioration des opportunités d'emploi.

Ecosystème

L'impact de la clarification et de la reconnaissance des compétences des pairs-aidants s'étend au-delà des individus pour bénéficier à un écosystème plus large, comprenant les associations, les centres de formation, les institutions éducatives et les établissements de santé mentale. Il promet de meilleures conditions d'emploi, la reconnaissance et l'intégration de pairs-aidants dans le personnel de santé mentale. En outre, elle crée un précédent pour la valeur de l'expérience vécue dans l'amélioration des services de santé mentale, en promouvant une approche plus holistique et inclusive des soins de santé mentale. Cette initiative marque un tournant dans la manière dont les pairs-aidants sont perçus et employés en Europe et, potentiellement, dans le monde entier.

Postures

La création d'un cadre de compétences qui liste les connaissances, les aptitudes et les postures nécessaires aux travailleurs pairs constitue une étape fondamentale pour permettre de formaliser et de valider leur rôle au sein des services de santé mentale. Ce référentiel devra être adaptable et centré sur le lien humain, qui est la pierre angulaire du travail de soutien par les pairs. En permettant une comparaison avec les compétences des professionnels traditionnels de la santé mentale, il tend à combler le fossé entre les connaissances expérientielles informelles et les connaissances académiques formelles. Un tel cadre permettra non seulement d'élever le statut professionnel des pairs-aidants, mais aussi d'améliorer la dynamique de collaboration au sein des équipes de santé mentale, en reconnaissant les contributions uniques de chaque membre.

Catégories

01

Encourage ses pairs à jouer un rôle actif dans les relations, la collaboration et l'autonomisation

1. Initie, maintient et rétablit le contact avec ses pairs.
2. Tendre la main pour impliquer ses pairs dans tout le continuum d'un processus de rétablissement.
3. Posture d'accueil de l'autre et de respect de son individualité authentiques et inconditionnels.
4. Permet au pair accompagné une identification mutuelle, de sorte que le pair puisse également conforter le processus de rétablissement du travailleur-pair.

03

Partage des expériences vécues de rétablissement

1. Raconte sa propre histoire de rétablissement et, avec l'autorisation d'autres pairs, l'histoire de leurs rétablissements pour inspirer de l'espoir.
2. Discute des efforts personnels en cours pour améliorer la santé, le bien-être et le rétablissement.
3. Identifie les moments où il est pertinent de partager ses expériences et ceux où une écoute active est préférable.
4. Décrit ses propres pratiques de rétablissement et aide ses pairs à découvrir les pratiques de rétablissement qui leur conviennent.

02

Propose un soutien spécifique

1. Valide les expériences et les sentiments de ses pairs.
2. Transmet de l'espoir à ses pairs quant à leur rétablissement.
3. Célèbre les efforts et les réalisations des pairs accompagnés.
4. Accompagne ses pairs pour les activités dans la communauté et éventuellement à des rendez-vous médicaux.

04

Propose un accompagnement

1. Comprend ses valeurs personnelles et sa culture et comment elles peuvent contribuer aux préjugés, aux jugements et aux croyances.
2. Apprécie et respecte les croyances et pratiques culturelles et spirituelles de ses pairs et de leur famille.
3. Adapte les services et le soutien aux préférences et aux besoins spécifiques des pairs et de leurs familles.
4. Utilise des approches qui correspondent aux préférences et aux besoins des pairs.



05

Soutient la planification du rétablissement et soutient le rétablissement d'une manière non directive

1. Aide ses pairs à se fixer des objectifs qui leur conviennent et à rêver de possibilités futures.
2. Propose des stratégies pour aider un pair à accomplir des tâches ou à atteindre des objectifs.
3. Encourage les pairs à utiliser des stratégies de prise de décision lorsqu'ils choisissent des services et des aides.
4. Aide les pairs à fonctionner en tant que membres de l'équipe de soutien à leur traitement/récupération.
5. Fournit une assistance concrète pour aider ses pairs à accomplir des tâches et à atteindre ses propres objectifs.
6. Encourage ses pairs à assumer des responsabilités en fonction de leurs propres capacités.

06

Fournit des informations sur les compétences liées à la santé, au bien-être et au rétablissement.

1. Promouvoir le bien-être, le rétablissement et les aides au rétablissement auprès des pairs.
2. Accompagne ses pairs dans l'accès aux traitements et aux services et dans la navigation au sein des systèmes de soins.
3. Accompagne ses pairs dans l'acquisition des compétences et des stratégies souhaitées.
4. Promeut le rétablissement et les aides au rétablissement auprès des membres de la famille et des autres personnes qui apportent leur soutien.
5. Utilise des approches qui correspondent aux préférences et aux besoins des pairs.

07

Fournit des informations sur les compétences liées à la santé, au bien-être et au rétablissement.

1. Développe et tient à jour des informations sur les ressources et les services communautaires.
2. Aide ses pairs à rechercher, sélectionner et utiliser les ressources et services nécessaires et souhaités.
3. Aide ses pairs à trouver et à utiliser des services de santé et de soutien.
4. Participe à des activités dans la Cité avec ses pairs lorsque cela lui est demandé.
5. Encourage l'exploration et la poursuite des soutiens communautaires en développant un réseau de ressources
6. Aide ses pairs à trouver des ressources dans leur propre réseau, notamment en matière de moyens financiers, de logement, d'éducation et de soins de santé.



08

Aide ses pairs à traverser des périodes complexes, voire des moments de crises

1. Reconnaître les signes de détresse, et ce qui peut fragiliser la sécurité de ses pairs et leur environnement.
2. Rassure ses pairs quand ils sont dans une période de détresse.
3. S'efforce de créer des *safe space* lorsqu'il rencontre ses pairs.
4. Prend des mesures pour faire face à la détresse ou à un moment de crise en utilisant sa connaissance des ressources locales, des traitements, des services et des préférences de ses pairs en matière de soutien.
5. Aide les pairs à élaborer un plan de crise ou des directives anticipées en psychiatrie ou tout autre outil de prévention des crises.

09

Transmission des valeurs

1. Utilise un langage respectueux, centré sur la personne et orienté vers le rétablissement dans ses communications écrites et orales avec ses pairs, les membres de sa famille, les membres de la communauté et d'autres personnes.
2. Écoute ses pairs en prêtant une attention particulière au contenu et aux émotions communiquées.
3. Clarifie sa compréhension de l'information en cas de doute sur sa signification.
4. Documente les informations requises par les politiques et procédures du programme.
5. Suit les lois et les règles relatives à la confidentialité et respecte les droits d'autrui en matière de protection de la vie privée.
6. Démonstre qu'il comprend les expériences et les sentiments de ses pairs.
7. Reconnaît la complexité et le caractère unique du processus de rétablissement de chaque pair et y réagit.

10

Favorise la collaboration et le travail d'équipe

1. Collabore avec d'autres collègues pour améliorer la fourniture de services et de soutiens.
2. Echange de façon fluide avec les professionnels des services de psychiatrie, d'addictologie et de médecine somatique pour répondre aux besoins des pairs.
3. Coordonne et établit des partenariats avec les professionnels de santé concernés, les proches et aidants, d'autres membres de la communauté, ou des groupes de soutien afin d'améliorer le bien-être et de renforcer les opportunités pour ses pairs.
4. S'efforce d'apaiser les éventuels conflits des relations entre ses pairs et les membres de leurs réseaux de soutien.
5. Communique son point de vue lorsqu'il travaille au sein d'équipes soignantes en santé mentale.

11

Promeut le leadership et la défense droits des personnes concernées

1. Utilise sa connaissance des droits et des lois pertinents pour s'assurer que les droits de ses pairs sont respectés.
2. Défend les besoins et les souhaits de ses pairs lors des réunions de l'équipe de traitement, des services communautaires, des situations de vie et auprès de la famille.
3. Utilise sa connaissance des ressources juridiques et des organisations de défense des droits pour élaborer des plans individuels de défense de ses propres droits.
4. Participe aux efforts visant à éliminer les préjugés et la discrimination à l'encontre des personnes souffrant de troubles du comportement et de leurs familles.
5. Encourage ses pairs à s'engager dans le processus de rétablissement et à utiliser les services de soutien au rétablissement.
6. Participe activement aux efforts d'amélioration de l'organisation.
7. Maintient son implication et son engagement dans les communautés de pairs professionnels.
8. Recherche et identifie des informations et des options envisageables à partir de diverses ressources.



12

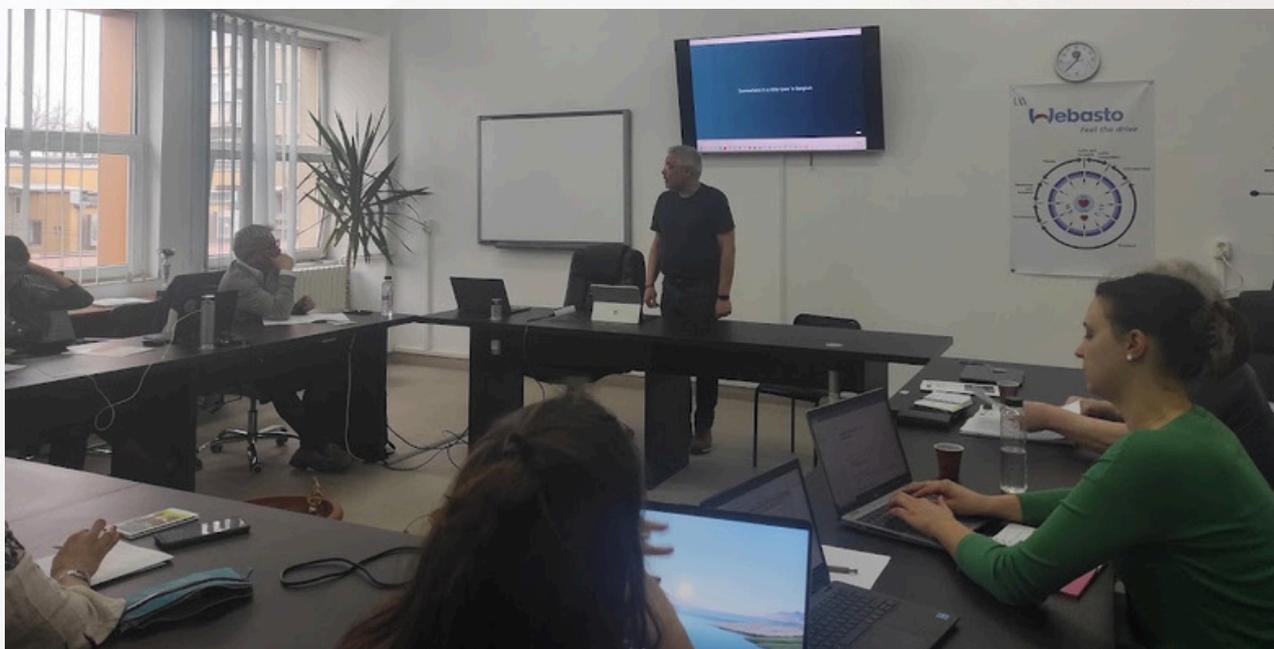
Promeut le développement professionnel

1. Reconnaît les limites de ses connaissances et demande l'aide d'autrui en cas de besoin.
2. Utilise la supervision (mentorat, réflexion) de manière efficace en se surveillant et en surveillant les relations, en se préparant aux réunions et en s'engageant dans des stratégies de résolution de problèmes avec le superviseur (mentor, pair).
3. Réfléchit à ses propres motivations, jugements et émotions qui peuvent être activés par son travail auprès de ses pairs, en reconnaissant les signes de détresse et en sachant quand demander de l'aide à ses propres collègues.
4. Cherche des occasions d'améliorer ses connaissances et ses compétences en matière de soutien par les pairs.
5. Envisage son métier comme un moyen de jouer un rôle dans la société et d'assumer des responsabilités envers les autres, ce qui constitue les fondements de la citoyenneté.
6. Ne néglige pas son propre épanouissement professionnel et son propre bien-être.

Comparaison des compétences des travailleurs pairs et des compétences des travailleurs sociaux

Le référentiel de compétences pour les travailleurs pairs (PSW) dans le projet PAT se compose de 12 catégories et d'un total de 63 items et a été développé en modifiant le cadre développé par la Substance Abuse and Mental Health Services Administration (SAMHSA) aux États-Unis. Des partenaires de Belgique, de Roumanie, d'Allemagne, de Norvège, d'Espagne, de France et du Canada ont collaboré à l'élaboration du cadre PSW dans le cadre du projet PAT. Ces mêmes partenaires ont également contribué à la collecte de listes de compétences en travail social dans chacun des pays partenaires. Ces listes ont été fusionnées en un seul document en mettant en évidence et en présentant un total de huit catégories communes, avant de les comparer aux compétences de PSW.

Lors de ces comparaisons, il est important de souligner les caractéristiques spécifiques du travailleur pair. On peut considérer que le travailleur pair fait "partie de l'équipe de soins mais n'est pas un soignant". Cela souligne la complémentarité de l'approche du travailleur social, en insistant sur le fait qu'il ou elle n'est pas au même "endroit" que l'aidant, en particulier en ce qui concerne les notions de connaissance expérientielle et de rétablissement. La richesse du travail de soutien par les pairs se révèle lorsqu'il est complémentaire des autres professions au sein d'une équipe.



Le document détaille :

- 1) Les caractéristiques les plus saillantes des compétences du travailleur social qui se recoupent avec les catégories du référentiel de compétences du travailleur pair,
- 2) les sujets où les zones de recoupement sont faibles,
- 3) les éléments qui sont plus exclusivement propres au référentiel du travailleur pair.

Zones de recoupement entre les compétences de travailleur social et les compétences de travailleur pair en santé mentale

Les compétences du travailleur pair en santé mentale n'ont pas été explicitement identifiées (les aptitudes à identifier, à réfléchir et à traiter les questions éthiques dans sa prestation de services, etc.), comme c'est le cas pour les compétences du travailleur social.

Ce qui pourrait être considéré comme un chevauchement partiel est le point de la catégorie IX qui se lit comme suit : « suit les lois et les règles concernant la confidentialité et respecte les droits d'autrui en matière de protection de la vie privée ».

Par ailleurs, les compétences communes entre les travailleurs pairs et les travailleurs sociaux sont la notion de soutien et l'importance des échanges formels et informels avec les personnes qu'ils accompagnent.

Les compétences en matière d'interaction interdisciplinaire et interprofessionnelle, telles qu'elles sont exprimées dans les compétences en matière de travail social, se retrouvent dans plusieurs des éléments énumérés dans la catégorie X des compétences en matière de travail social, qui sont les suivantes : « Favoriser la collaboration et le travail d'équipe ».

La compétence de base en matière de communication et d'orientation vers les patients et les proches, telle qu'elle est décrite dans les compétences des travailleurs sociaux, se recoupe avec la rubrique Valeurs de la communication (catégorie IX) des compétences des travailleurs sociaux. En outre, cette catégorie comporte des éléments couvrant des points particuliers tels que le langage axé sur le rétablissement et la personne, qui n'est pas intégré dans les compétences en matière de travail social.

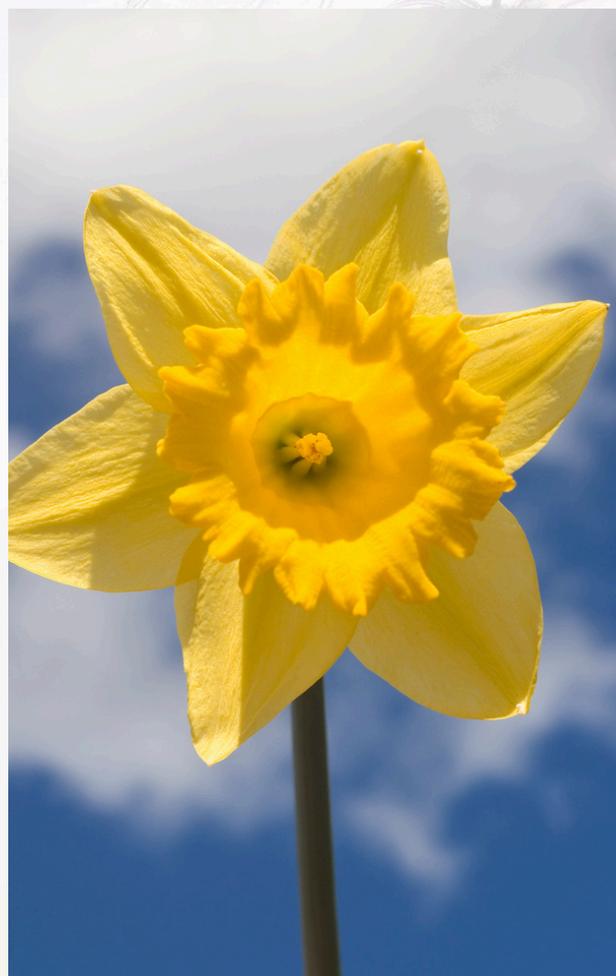
La capacité d'acquérir de nouvelles connaissances et d'entreprendre des évaluations, des décisions et des actions professionnelles en fonction de la pratique fondée sur les connaissances est accentuée parmi les compétences du travailleur social. Bien que la pratique fondée sur les connaissances soit moins répandue dans les services axés sur le rétablissement que dans les services traditionnels, les compétences des travailleurs sociaux contiennent l'élément suivant : rechercher des occasions d'accroître les connaissances et les compétences en matière de soutien par les pairs (catégorie XII). Cet élément est rédigé de manière à préciser comment les travailleurs sociaux peuvent promouvoir leur propre développement professionnel.

La connaissance de l'inclusion, de l'égalité et de la non-discrimination afin de pouvoir contribuer à l'égalité des services pour tous les groupes de la société est soulignée dans les compétences du travailleur pair. Ce point peut être considéré comme faisant double emploi avec « contribuer à lutter contre les préjugés et la discrimination » (catégorie XI).

La compétence « Peut évaluer l'efficacité des programmes de travail dans le cadre du travail social » est mise en avant dans les compétences du travailleur social. En comparaison, l'expression dans les compétences du travailleur pair « participe activement aux efforts d'amélioration de l'organisation » (catégorie XI) transmet plus ou moins les mêmes intentions. Mais il faut tenir compte du fait que l'évaluation est plus souvent, mais pas nécessairement, la condition préalable à l'amélioration des services.

Faible recoupement entre les compétences de travailleur pair et les compétences de travailleur social

La connaissance des déterminants sociaux, tels que la négligence, la violence, les abus et la maltraitance, la consommation de substances et les difficultés socio-économiques, ainsi que la capacité à identifier et à suivre les personnes ayant de tels problèmes, sont des compétences énumérées dans les compétences du travail social, alors qu'elles ne sont que partiellement exprimées dans les compétences du travail du pair en santé mentale. Les aspects sociaux du travail de soutien par les pairs semblent moins soulignés dans le référentiel de compétences que dans celles du travail social, mais un certain degré de chevauchement peut être trouvé dans les textes suivants : « travaillent pour éliminer les préjugés et la discrimination » (catégorie X) et « soutiennent la personne pour qu'elle trouve un rôle dans la société et assume des responsabilités envers les autres si elle le souhaite » (catégorie XII).



Les compétences nécessaires pour comprendre les contextes entre la santé, l'éducation, le travail et les conditions de vie afin de promouvoir la santé publique.

– Les thématiques de la santé et de l'inclusion professionnelle, telles qu'elles sont exprimées dans les compétences du travailleur pair, ne se recoupent que partiellement avec les compétences du travailleur social. La principale différence réside dans le fait que la catégorie VI des compétences du service public de la santé et de la protection sociale, qui couvre les liens avec les ressources, les services et le soutien, ne mentionne pas spécifiquement l'insertion professionnelle comme sujet.

Éléments exclusivement rattachés au contexte professionnel du travailleur pair

La principale différence entre les deux référentiels de compétences est l'utilisation prééminente du concept de rétablissement dans plusieurs catégories des compétences du travail social (catégories I, III, V, VII, IX et XI), ce qui n'est pas le cas dans les compétences du travail social. Ceci est probablement dû au fait que le rétablissement est un concept émanant principalement des services de santé mentale et de toxicomanie et que le travail social a un large éventail d'objectifs en matière de prestation de services. Néanmoins, il est important de noter que :

- 1) la mobilisation de la connaissance expérientielle de la maladie peut être considérée comme un élargissement du concept de rétablissement, et
- 2) le rôle de médiateur que le travailleur pair peut jouer entre l'équipe de soins et la personne en soins dans le service.



La compréhension des valeurs personnelles, spirituelles et culturelles (catégorie IV), telle qu'elle est énumérée dans les compétences des travailleurs pairs, n'est pas articulée dans les compétences des travailleurs sociaux. Cela peut s'expliquer par la nature du travail de soutien par les pairs, où les aspects personnels et interpersonnels sont importants parce que le métier même repose sur l'expérience vécue.

FOLLOW US and download all the results projects at www.mentalnet.eu



TUTO3 VET_{MH}
Peer Support
PAT - PEER AND TEAM SUPPORT

TUTO3 - PAT

Mis à jour : 2020-03-24 11:38:0

Partenariats de coopération dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnels.
Projet ERASMUS AC220 - 2021-1-BE01-KA220-VET-000034852

Le partenariat a visé à contribuer à la professionnalisation du travail de soutien par les pairs dans le domaine de la santé mentale en Europe.

Les objectifs du projet étaient les suivants :

- Innover dans la relation soignant-patient en intégrant plus structurellement le soutien par les pairs dans le parcours de soins.
- Stimuler l'emploi des pairs aidants en renforçant leur profil professionnel et leur formation.
- Préparer les équipes professionnelles à accueillir et intégrer les pairs aidants dans leurs pratiques : accompagner l'équipe tout au long du processus d'intégration.
- Encourager l'innovation et l'échange de pratiques sur ces thèmes.

OUTILS

- Un référentiel de compétences pour les pairs aidants.
- Un profil de formation standardisé pour les pairs aidants.
- Des supports de formation pour les (futurs) professionnels de la santé mentale.
- Un cadre méthodologique pour soutenir l'intégration des pairs aidants dans les équipes.
- UN MOOC.
- L'inclusion du groupe cible principal du projet (utilisateurs de services de santé mentale et pairs aidants).

and in LinkedIn



ERASMUS AC220 - 2021-1-BE01-KA220-VET-000034852



**Co-funded by
the European Union**